se Conformer à cet article, mais encore à tous ceux qui —
Composent le reglement.

je suis occupé, à lire le memoire N.° 24 que je vous —
porterai lundi, au plus tard. je l'ai donné à lire à M.r —
andouillet qui me l'a remis ce matin. je n'ai pas eu le temps
de lui demender le jugement qu'il en porteroit, mais je le —
saurai avant mon depart pour paris... vous Connoissez —
les sentimens de la sincere et parfaite estime avec —
lesquels j'ai l'honneur d'être . Monsieur

votre très humble et très —
obeissant serviteur.

Lamartiniere.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9 d. 17 n° 2 n° 2 Pibrac et
lamartinière

Le jeudi 29. novembre 1764.

L'academie a procedé à la fin de la séance — academique à l'élection d'un directeur pour l'année prochaine 1765. il etoit depuis longtemps Convenu avec M. de lamartiniere que M. morand donneroit sa demission de la place de secretaire perpetuel — en faveur de M. louis, que M. morand conservera pendant sa vie la moitié des appointemens attachés a cette place par fû M. de la peyronie lesquels dits appointements sont de trois mille livres c'est adire — que la Convention porte que M. morand jouira — de quinze cent livres pour la moitié et M. louis — jouira des autres quinze cent livres pour la place — de secretaire perpetuel de la dite academie, que — deplus M. louis aura à son profit la moitié des gettons des absens à chaque séance. M. morand — desirant d'etre nommé directeur en quittant la — place de secretaire pria M. de lamartiniere de — le faire nommer par le roy supposé même —

quíl néut pas la pluralité des suffrages lors de
lélection. les amis de M. le premier chirurgien
a beaucoup des membres de lacademie de *
ont inspiré * donner leur voix a M. morand
il a eu la satisfaction d'avoir la pluralité des
suffrages. savoir M. morand 37. voix
M. pibrac - - 17. voix
M. duffel - - 14. voix
Ce sont les trois conseillers du commité de lacademie
royale de chirurgie qui ont été nommés pour etre
presentés au roy pour en choisir un des trois.
ordinairement cest celui qui a le plus de voix qui
est nommé directeur. Cest M. le premier chirurgien
qui est president né de lacademie qui presente les
trois sujets qui ont été elus par la voie descrutin
et comme M. le premier chirurgien indique a sa
majesté celui quíl desire qui soit elu, et ayant
promis par convention comme il a été dit que
M. morand seroit elu directeur pour lannée
prochaine. M. morand a été nommé par le roy.
outre ce quíl a été expliqué au sujet de la convention

ACADÉMIE ROYALE CHIRURGIE C. N.
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

faitte entre M. louis, et M. morand de la pprobattion
de M. delamarttiniere p^r. chirurgien — Sil arrive
que M. morand puisse obtenir de la Cour une pension
de trois mille livres alors M. morand se desistera
en faveur de M. louis Secretaire perpetuel de —
l'academie de quinze Cent livres quil sert reservé —
sur les appointemens de la dite place de Secretaire —
perpetuell fondé par fû M. de la peijronie, et alor —
M. louis jouira de la totalité des susdits appointemens
de trois mille livres. M. morand vouloit aussi se —
reserver, que le quatrieme volume de l'academie —
seroit fait en son nom par M. louis et ~~qu~~ quil le
presenteroit au roy dans quel que temps que cela arrive.
en outre M. morand demendoit aussi en finissant
sa direction d'avoir la distinction d'a place marqué
parmi les officiers de la dite academie. Cette —
proposition paroit fort ridicule. Ça ne sert jamais
fait. dailleurs il quitte cette place sans avoir rien
fait pour Ce qui Concerne le quatrieme volume —
de l'academie. on a été obligé d'arreter l'impression

de l'histoire, et les memoires qui doivent entrer
dans la Composition du quatrieme volume. M.
morand pretendoit que l'histoire quil avoit Composée
ne devoit pas etre soumise a l'examen du Committé.
de l'academie. mais malgré cette pretention M.
pibrac directeur ecrivit a M. prieur imprimeur de
l'academie une lettre le deux avril 1764. pour lui
deffendre de la part de l'academie, de Continuer
limpression de l'histoire des memoires qui doivent
entrer dans la Composition du quatrieme volume de
l'academie. jusques a Ceque le Committé de la librairie
ait pris Connoissance de Cequi doit etre imprimé.
Cette lettre porte deffense de passer outre jusquá
nouvel ordre de la part de l'academie. quoique M.
morand ait employé tout au monde, et fait toute
la resistance possible pour se soustraire aux
reglements ne voulant pas, que ses ouvrages fussent
soumis à l'examen du Committé Comme le sont
tous Ceux des membres de l'academie. Cependant
M. pibrac directeur qui ná pas voulu secarter de
la regle, et de la justice, il à falu que M. morand

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

s'y soumette, il envoya le manuscrit et trois feuilles qui avoient deja été imprimées de l'histoire des — memoires a M. le pr. chirurgien pour l'examiner — à un Committé particulier des libraires au quel — M. pibrac directeur nomma pour le Committé, les — parents, et veritables amis de M. morand. M. — pibrac se recusa ne voulant pas être juge de — l'ouvrage de M. morand, Dit ~~dit~~ seulement qu'il — suplioit M.rs du Committé d'en juger eux mêmes — à leur honneur et Consciences pour l'honneur de M. — morand, et pour l'honneur de l'academie. M. pibrac ne faisoit que prononcer leur resultat, aprés l'examen de l'ouvrage. demaniere que M.rs les Commissaires — du Committé furent tous d'une voix unanime pour — mettre au rebut tout ceque M. morand avoit fait — pour l'histoire des memoires qui ~~entroient~~ devoient entrer dans le quatrieme volume à l'exception — d'environ une Cinquantaine de lignes. rien ne — peut servir, demaniere que M. louis est chargé de — la Composittion du quatrieme volume de l'academie royale de chirurgie, attendu que tout ceque M.

Morand à fait, est au rebut, et ne peut servir de rien.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Lettre ecritte à M. delamartiniere pr. chirurgn
du roy le jeudi 29. novembre 1764. aprés lélection
faitte le même jour ~~d'un directeur~~ de trois —
Conseillers de lacademie royale de chirurgie pour —
etre presentés au roy par M. le pr. chirurgien pour
nommer un directeur.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Monsieur

on à procedé aujourdhuy à lissüe de la Seänce à —
lélection d'un directeur. les voix ont porté sur vingt —
Cinq Conseillers parmi lesquels M. morand en à eu 37,
moi 17. et M. ruffel 14. je suis charmé que cela se —
soit passé au gré de vos desirs, et de ceux de M. morand.
vous savés, Monsieur, que quand jaurois eu la pluralité
des suffrages, je vous aurois prié dagréer mon —
desistement et de presenter M. morand au roy Comme —
la personne la plus Capable de remplir cette place.

Si lors de lélection du vice directeur, le plus —
grand nombre de voix se reunissoit en ma faveur
je vous suplierois de n'y avoir aucun egard, étant

ARC 9 d. 17

bien aise de jouir d'un peu de repos apres trois années de direction, ou j'ai fait tout cequi a dependu de moy pour l'exacte observation du reglement, et ce n'est pas ma faute si je n'y ai pas toujours reussi

je vous prie de recevoir mes remerciments pour toutes les marques de bontés que j'ai recües de vous pendant ce temps. mon zele ne se rallentira pas, et je contribuerai de tout mon pouvoir à cequi pourra d'ailleurs seconder vos intentions pour le bien de l'academie. j'ai l'honneur d'être avec un profond respect. Monsieur. vôtre trés humble et trés obeissant serviteur.

Pibrac

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

M. pibrac fût nommé vice directeur de l'academie de l'année 1760 il fut nommé pour la seconde fois à cette place, à la même qualité en 1761. ensuite il fut nommé directeur de la dite academie l'année 1762, continué l'année 1763. et l'année 1764. cequi fait deux années, vice directeur et trois années consecutives directeur. il est bien juste de demender à se reposer, et de n'être plus nommé à aucune

de ces deux places. M. morand qui desiroit —
beaucoup d'être directeur a été nommé pour —
succeder a M. pibrac l'année 1764.

Lettre ecrite par monsieur pibrac, directeur de l'academie de chirurgie pour informer m.r de la martiniere qu'il a fait lire a l'assemblée de l'academie la lettre de M.r le Comte de S.t florentin qui annonce que le roy a confirmé l'election de M. — morand pour etre directeur l'année prochaine. vice directeur M. ruffel secretaire perpetuel M. louis et commissaire pour les extrait ensuitte M. bordenave confirmé secretaire pour les correspondance.

à paris le jeudi 6. xbre 1764.

Monsieur

j'ai reçu par M. leblond la lettre que M. de S.t florentin vous a ecritte au sujet de la muttation des officiers de l'academie royalle de chirurgie pour l'année prochaine et les deux lettres du ministre dont l'une pour M. morand et l'autre pour M. louis. je les ai remises aujourd'huy à leur destinattion respective, et j'ai fait lire a la séance celle qui vous a été addressée. elle a été ecoutée dans un profond et respectueux silence. et l'on s'est complimenté reciproquement d'inclinattions de corps et de tete. je crois Monsieur, que vous ne pouviés mieux faire que de terminer ainsi que vous l'avés jugé convenable toute cette affaire en une seule fois. peut être que cela a prevenu quelques mouvements qui auroient partagé les voix autrement que vous ne l'auriés souhaitté. enfin tout est fini, et l'on peut dire que c'est a la plus grande sattisfaction de ceux dont le zele est eclairé. je me flatte que vous me rendes la justice de me mettre dans ce nombre. j'ai l'honneur d'être avec un profond respect

M.

ARC 9 d 17